NOTICE D'UTILISATION

PONT ELEVATEUR A CISEAUX

3T - 3T2

VERSION ENCASTRÉE OU POSÉE

SOMMAIRE

1 Sécurité
1.1 Introduction
1.2 Consignes de sécurité our la mise en service
1.3 Consignes de sécurité pour l'utilisation
1.4 Aspects environnementaux concernant l'huile hydraulique
1.5 Consignes de sécurité pour les travaux de service
1.6 Dispositifs de sécurité du pont élévateur

2 Manuel technique
2.1 Composition du set livré
2.2 Données techniques
2.3 Dimensions du pont élévateur
2.4 Modèle de fax pour Garantie
2.5 Déclaration de conformité de l'Union Européenne

3 Montage
3.1 Choix du lieu + plan de génie civil
3.2 Qualité du sol
3.3 Montage du pont élévateur
3.4.1 Montage des flexibles hydrauliques
3.4.2 Montage des flexibles hydrauliques
3.5 Montage des liaisons pneumatiques
3.6 Alimentation électrique
3.7 Préparation de la mise en service
3.8.1 Schéma hydraulique
3.8.2 Schéma hydraulique

4 Finalisation
4.1 Mise en service

5 Mode d'emploi
5.1 Description du fonctionnement
5.2 Élévation
5.3 Descente
5.4 Entretien

6 Dérangements possibles / schémas électriques

7 Schémas électriques

Annexe > Cahier de suivi + Liste des pièces détachées

1 Sécurité

1.1 Introduction

La présente notice d'utilisation constitue une composante du pont élévateur (état juillet 2011).
Les informations données dans cette notice d'utilisation ont été soigneusement contrôlées. Les erreurs possibles ne peuvent malgré tout pas être exclues.
Les instructions sont destinées à des utilisateurs et des monteurs disposant de connaissances techniques dans le domaine du contrôle et de la réparation de véhicules, de l'entretien et du montage des ponts élévateurs.

Sous réserve de modifications techniques et de contenu.

La notice d'utilisation doit être lue soigneusement avant la mise en service ; les directives indiquées doivent être impérativement respectées. La notice d'utilisation doit être à tout moment accessible.

Aucune Garantie n'est apportée pour les dommages aux personnes et aux choses résultant d'un non-respect de cette notice d'utilisation.

Les consignes de sécurité qui suivent avertissent des dangers et doivent aider à éviter les dommages aux personnes et aux choses. Afin de garantir votre propre sécurité, le respect des consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation est absolument indisapensable.

En outre, les réglementations nationales et internationales en vigueur concernant la protection du travail et la prévention des accidents doivent elles aussi être respectées. Chaque utilisateur est personnellement responsable du respect des réglementations.

1.2 Consignes de sécurité pour la mise en service

- Le pont élévateur est agréé pour la mise en place et l'utilisation dans des salles non humides. Le montage dans des salles humides ou inondées, ou soumises au risque d'explosions n'est *pas agréé*.
  Avant le montage, des mesures de protection contre la corrosion appropriées doivent être prises entre le sol et l'embase du pont élévateur !

- Pour le choix du lieu de mise en place, la qualité du sol, la capacité portante des solivages d'étage, etc., l'exploitant porte la responsabilité. Il est nécessaire de s'assurer que la qualité du sol répond aux exigences par des épreuves ou des données d'architecte.

- Pour l'alimentation du pont élévateur au réseau électrique, une liaison à 5 pôles est nécessaire. Le pont peut être alimenté par une prise ou une connection fixe ; dans les deux cas, les travaux nécessaires doivent être menés par un spécaliste dument formé. Les dispositions légales générales et locales doivent être respectées.

1.3 Consignes de sécurité pour l'utilisation

- La notice d'utilisation doit être accessible à tout moment et doit être applquée par chaque utilisateur. Les réglementations légales de prévention des accidents doivent être respectées. Les dispositions et obligations légales ont priorité sur la notice d'utilisation.

- Le pont élévateur ne doit être utilisé que par des personnes ayant accompli la majorité des 18 ans. Afin d'éviter une utilisation non habilitée, le pont dispose d'un interrupteur principal verrouillable.

- L'espace de mouvement de la charge et des parties du pont élévateur doit être gardé libre de tout obstacle. Le pont élévateur doit être observé constamment lors de l'élévation et de la descente.

- Il est nécessaire de s'assurer d'un usage conforme. Notamment la capacité de portage indiquée sur le pont ne doit pas être dépassée et la répartition agréée de la charge de 2 : 3 doit être respectée.

- Le pont élévateur et le domaine de travail doivent être maintenus propres. Les parties électriques doivent être préservées de l'humidité et des inondations.

- Toujours redescendre le pont élévateur dans sa position la plus basse. Le véhicule doit être pris en charge exclusivement aux points prévus à cet effet.

- Lorsque les points de prise en charge du véhicule sont atteints par les blocs de caoutchouc à l'élévation, la stabilité et la sécurité de positionnement des blocs doivent être contrôlées.

- Après une brève élévation au-dessus du sol, la sécurité de prise en charge du véhicule ainsi que la répartition des charges suivant les indications du constructeur doivent être contrôlées.

- Lors de l'élévation et de la descente, les portes du véhicule doivent être fermées. Aucune pièce ni aucun outil ne doivent être posés sur le pont élévateur ni sur le véhicule à élever.

- Le stationnement de personnes dans la zone dangereuse de la charge et du pont élévateur est interdit durant les processus d'élévation et de descente. Quitter immédiatement la zone dangereuse lorsque le véhicule menace de basculer.

- Les personnes ne doivent pas être élevées avec le pont. De même, il est interdit d'escalader le pont élévateur.

- Le fonctionnement correct des dispositifs de sécurité doit être régulièrement contrôlé. Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être mis hors service ni leur fonctionnement détourné de leur destination. Lors de dérangements des dispositifs de sécurité, le pont élévateur ne doit pas être utilisé.

- L'interrupteur principal est aussi un interrupteur d'arrêt d'urgence à éteindre dans les situations de danger. Afin d'éviter les utilisations non habilitées, le pont élévateur peut être sécurisé par verrouillage de l'interrupteur principal.

1.4 Aspects environnementaux concernant l'huile hydraulique

Les circuits hydrauliques sont des systèmes fermés ; l'huile hydraulique n'est donc pas répandue dans l'environnement lors d'un usage conforme.
L'étanchéité des joints de l'agrégat et des parties du système, tout comme l'entretien et la réparation au moment où il le faut doivent être surveillés. Les flexibles et les raccords hydrauliques doivent être examinés avec soin et contrôlés.
Le changement de l'huile doit être mené dans les règles ; l'huile usagée doit être éliminée dans le respect de toutes les dispositions légales.

1.5 Consignes de sécurité pour les travaux de service

- Les travaux de réparation ne doivent être menés que par des techniciens SEG ou par d'autres partenaires de service autorisés.

- Avant d'entreprendre les travaux d'entretien ou de réparation, le pont doit être déconnecté du réseau électrique (interrupteur éteint, prise débranchée). Des mesures doivent être prise contre une reconnection intempestive.

- Les travaux sur la partie électrique du pont élévateur ne doivent être menés que par des spécialistes ou des électriciens.

- Les réglages et modifications du générateur d'impulsions, des détecteurs de proximité, etc. ne doivent être menés que par des techniciens de service dument formés.

1.6 Dispositifs de sécurité du pont élévateur

- Dispositif de l'homme mort
  Le fonctionnement des éléments de commande n'est assuré qu'aussi longtemps qu'ils sont maintenus dans leur position active.

- Arrêt d'urgence
  Un bouton d'arrêt d'urgence est installé sur le tableau de commande. L'interrupteur principal assure lui-aussi la fonction d'arrêt d'urgence.

- Boutons dotés d'un anneau frontal
  Les boutons de commande sont équipés d'un anneau frontal afin d'éviter un déclanchement intempestif.

- Réglage et contrôle de la synchronisation
  La synchronisation des ciseaux est assurée par le système hydraulique avec des cylindres maîtres et des cylindres esclaves et surveillée par des cellules photoélectriques.

- Crans de sécurité
  Par l'enclanchement de crans de sécurité, la chute de la charge est empêchée en cas de rupture ou de fuite du système hydraulique.

- Soupape de limitation de la pression
  La pression de travail du système hydraulique est limitée à la valeur supérieure autorisée par une soupape de limitation de la pression. Le réglage ne doit pas en être modifié !

2 Manuel technique

2.1 Compsosition du set livré

Le set livré du pont élévateur comprend :

- 2 ciseaux de levage avec plateu de prise en charge
- 1 augmentation de plateau par ciseau
- 2 augmentations de plateau par ciseau à fonction de rampes d'accès
- 1 agrégat hydraulique
- 1 jeu de flexibles hydrauliques avec raccords en T
- 1 jeu de flexibles pneumatiques avec raccords en T
- 1 cellule photoélectrique de surveillance de la synchronisation
- 1 jeu de petites pièces
- 1 notice d'utilisation avec cahier de suivi

2.2 Données techniques

Type du pont élévateur		SEG 3T2E	Liftit S35T	Liftit 530M
Capacité portante max	kg	3200	3000	
Durée élévation (en charge)	sec	47	46	23
Durée descente (en charge)	sec	49	49	25
Système électrique		3/N/PE AC 400V/50Hz / 220 Mono		
Moteur	kW	2,2		
Mode de protection	A	3 C 16 A		
Indice de protection		IP 43		
Pression de travail	bar	120		
Températures de fonctionnement	°C	5-40		
Huile	l	env 12,0	env 12,0	env 10,0
Niveau de bruit agréé	dB	76		
Masse propre	kg	800	973	570
Hauteur max	mm	1900	1900	1100
Encastrement/*hauteur descendu*	mm	330	*105*	*105*
Longueur plateau (min/max)	mm	1540 / 1740	1550 / 2110	1450 / 2040
Largeur plateau	mm	550	635	530
Air comprimé	bar	8-10		

Remarque : sous réserve de modifications techniques.

2.3a Dimensions du pont élévateur SEG 3T2E

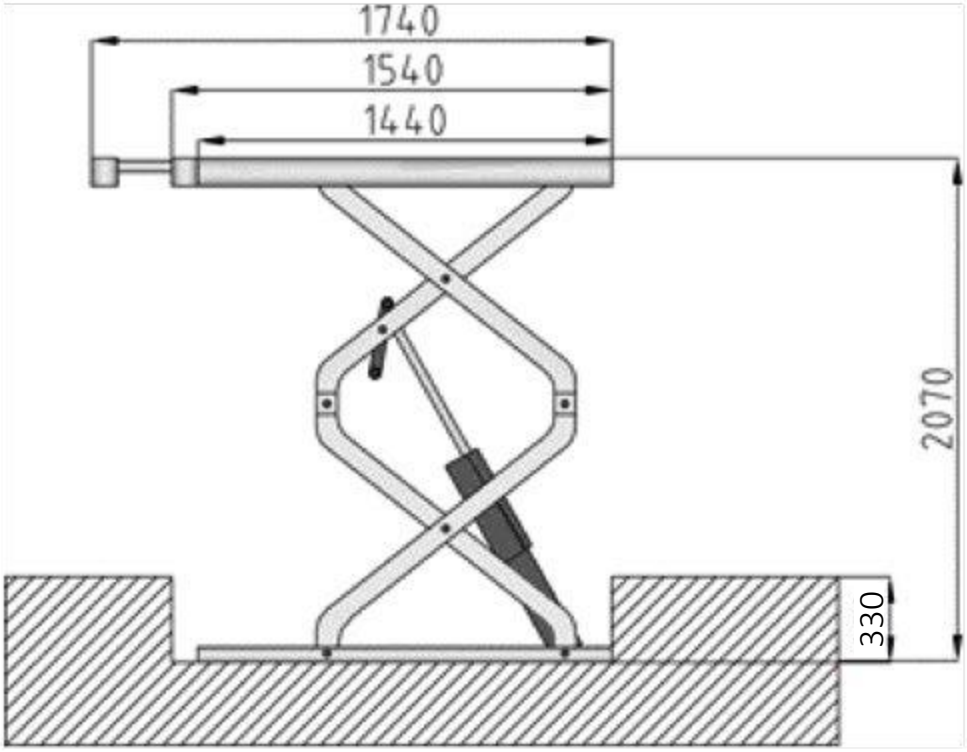

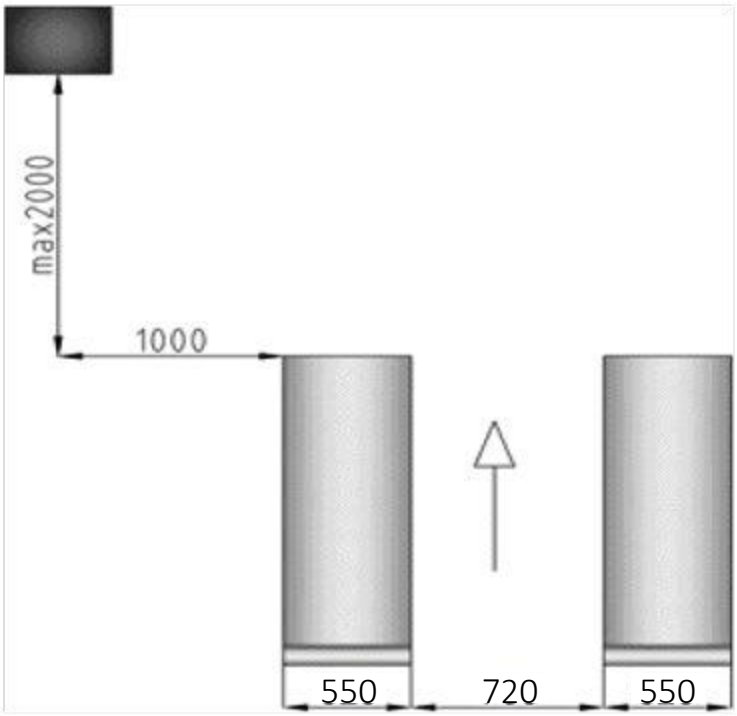

2.3b Dimensions du pont élévateur Liftit S35T

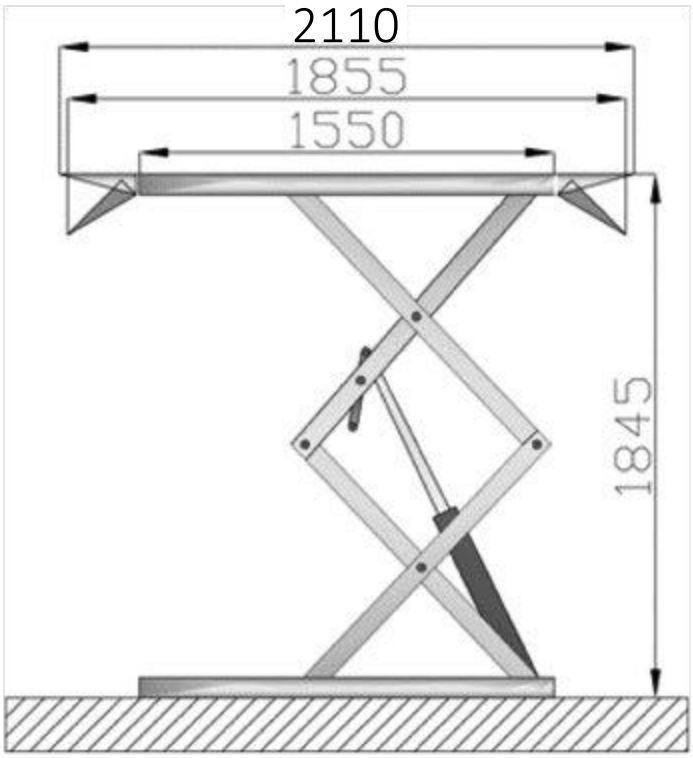

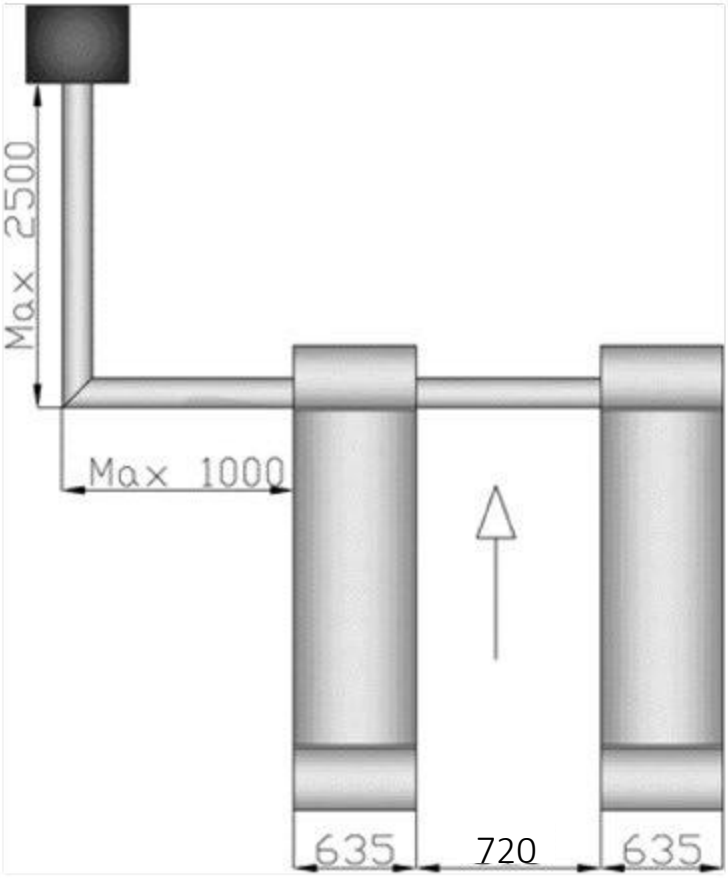

2.3c Dimensions du pont élévateur Liftit 530M

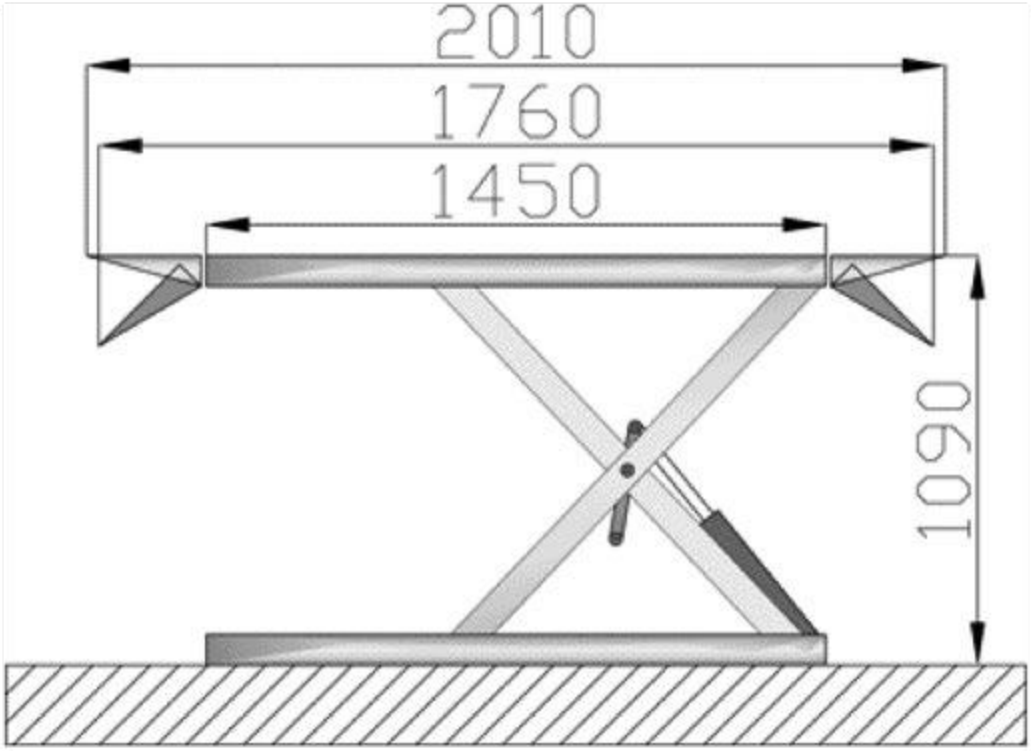

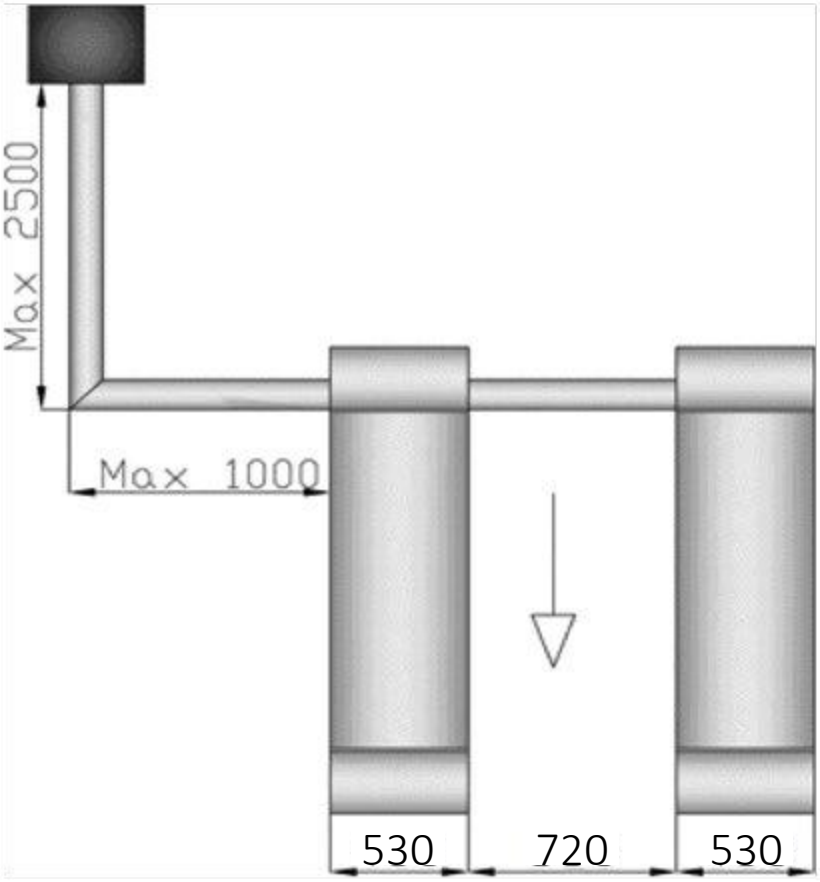

Notification service et qualité

Adresse du distributeur	Adresse du client
Entreprise évt. N° de client	Entreprise évt. N° de client
Responsable	Responsable
Rue	Straße
Code postal, lieu	Code postal, lieu
Tél. / fax	Tél. / fax

Type de machine_____ **Numéro de série**_____

Date de livraison / année_____ **N° facture** (Copie de la facture)_____

Montage ☐ Montage par ses propres soins ☐ Montage d'usine ☐ Monteur (Nom)_____

Description du cas

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Description des pièces de rechange nécessaires

(Liste des pièces de rechange à la fin de la notice d'utilisation)

Numéro d'article	Description de l'article	Quantité

IMPORTANT

Les dommages causés par un usage inaproprié, un entretien négligé ou une détérioration mécanique ne font pas objet des prestations de garantie. Pour les installations n'ayant pas été montées par un monteur agréé par SEG, la garantie se limite à la fourniture des pièces de rechange nécessaires.

Dommages dus au transport :

Déficiences (Dommages dus au transport visibles, mentionnés sur le bon de livraison du transporteur, faire parvenir immédiatement photos et copie du bon de livraison).

Vices cachés (Dommages dus au transport constatés après déballage, notifier les dommages documentés par des photos sous 24 h à SEG).

_____ Lieu, date

_____ Tampon, signature

Seriennummer / Serial number

Konformitätserklärung
Declaration of conformity
Déclaration de conformité
Declaración de conformidad

Für die KFZ-Hebebühne Typ
For the car lift Type
Pour les ponts élévateurs Type
Para el elevador Tipo

Wurden folgende einschlägige Bestimmungen beachtet
The following EG-directives are considered
Les Directives suivantes de l'Union européenne ont été respectées
Los siguientes directivas pertinentes de la Unión Europa fuen cumplido

Maschinenrichtlinie: 2006/42/EC (Annex IX)
(Machine-Directive)

Folgende harmonisierten Normen und Vorschriften wurden eingehalten
The following harmonized standards are applied
Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées
Los siguientes normas y reglamentos armonizados fuen cumplido

DIN EN 1493: 1998
DIN EN 60204-1: 2000

Hersteller / Manufacturer / Fabricant / Fabricante

Prüfinstitut / Institut of Quality / Institut de qualité / Instituto de calidad

ANCCP S.r.l. –
Via Rombon 11 – I-20134 Milano – Italy

Referenznummer der technischen Daten:
Reference number for the technical data:
Numéro de référence des données techniques:
Número de referencia de los datos técnicos:

GC-3.0S-10501 / GC-3.0SL-10901 / GC-3.0SSE-2912/2009

Herstellerbezeichnung	Typ
Designation of producer	Type
Désignation du producteur	Type
Denominación del fabricante	Tipo

GC-3.0S / GC-3.0SL / GC 3.0SSE

Nummer des Zertifikats:
Number of the certificate:
Numéro du Certificat:
Número del certificado:

MAC 143 AT 383 / MAC 143 AT 384 / MAC 195 AT 477

Hiermit wird bestätigt, dass die oben bezeichneten Maschinen den genannten EG-Richtlinien entsprechen.

Herewith we confirm that the above named machines are according to the named EC-directives.

Nous certifions par la présente la conformité des machines décrites ci-dessus aux Directives de l'Union européennes citées.

Confirmamos con esto de que la mercancía denominada arriba cumple las directivas llamadas de la Unión Europea.

3 Montage du pont élévateur

IMPORTANT : bien lire l'intégralité de la notice d'utilisation avant de commencer le montage !!!
Les consignes contenues dans cette notice de montage doivent être suivies consciencieusement ; la sécurité et le bon fonctionnement du pont élévateur sont à ce prix.
Le non-respect des consignes conduit hors du cadre de la Garantie.
Au cas où le montage est effectué par des monteurs non agréés par SEG , la Garantie se limite à la fourniture des pièces détachées nécessaires.

3.1 Choix du lieu + plan de génie civil

Le choix du lieu de montage doit être fait avec soin. Prendre si possible connaissance de plans de construction. L'on doit s'y assurer si des liaisons électriques, des tuyaux, etc., se trouvent dans le sol qui pourraient être détériorés lors du montage du pont élévateur. Dans l'intégralité de l'environnement du pont élévateur, l'on doit s'assurer que le travail avec le pont n'entraine pas la détérioration d'installations, que ce soit latéralement ou au dessus.
Le pont n'est pas destiné à un montage à l'extérieur, ni en salles humides ou inondées, ni en salles soumises au danger d'explosions.
Entre le sol et l'embase du pont élévateur, des mesures de protection contre la corrosion doivent être prises par l'exploitant au niveau du bâtiment !

Le choix du lieu de montage doit être fait de telle manière que les espaces et dimensions représentés sur la figure 1 soient respectés par rapport aux murs ou autres obstacles.
Pour effectuer l'encastrement (dans le cas du pont SEG 3T2E), veuillez demander le plan de génie civil actuel !!!

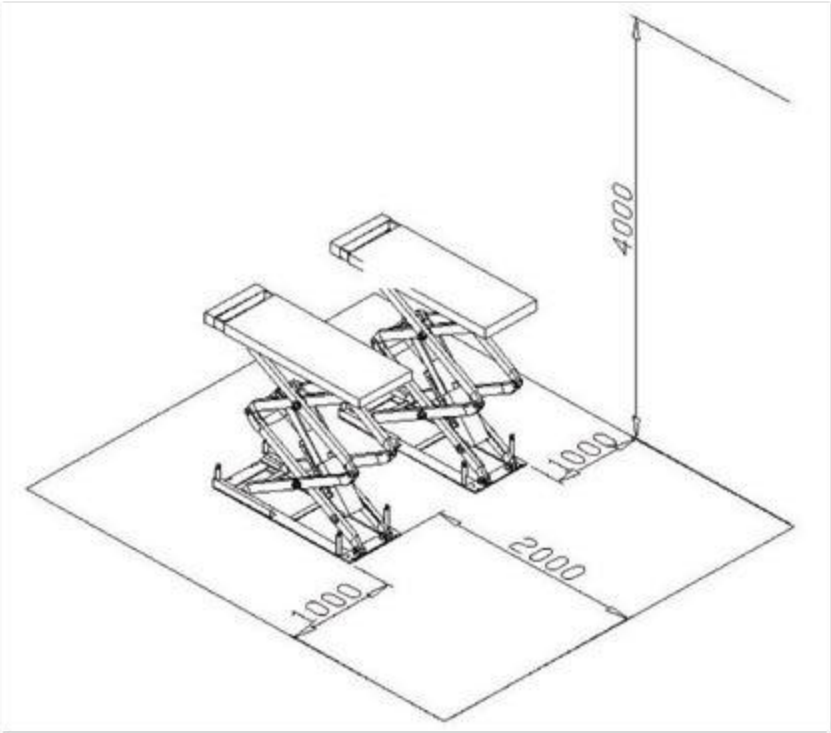

Figure 1 (dessin indicatif)

3.2 Qualité du sol

La qualité du sol dans le domaine du pont élévateur doit être contrôlée avec précision et même testée. Le sol de béton doit être plan, disposer d'une capacité portante de 250 kg/cm² et avoir une épaisseur d'au moins 200 mm.
Au cas où le sol ne répond pas à ces exigences, des fondations appropriées doivent être créées. Lors du montage sur des solivages d'étage, la capacité portante doit être expertisée. **ATTENTION :** du fait de sols ne répondant pas aux exigences prescrites, de graves dommages aux personnes et aux choses peuvent émaner. Ne pas monter le pont élévateur sur de l'asphalte, sur une chape souple ou autre type de soubassement instable.

3.3 Montage du pont élévateur

Placer les deux ciseaux près du lieu de mise place choisi. Le bas des cylindres de levage doit se trouver du côté avant du pont (sens d'engagement du véhicule) (figure 2).
Les deux ciseaux sont alors placés dans l'encastrement (SEG 3T2E) ou à l'emplacement exact (Liftit S35T + Liftit 530M) à l'aide d'un élévateur à fourche ou d'un autre appareil de levage approprié (figure 3). L'on doit impérativement vérifier que les crans de sécurité du pont sont bien engagés. Pour une sécurisation supplémentaire, le pont peut être maintenu debout par des bois ou autres.

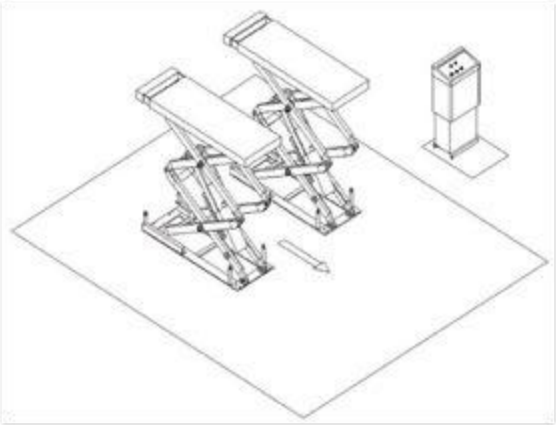

Figure 2

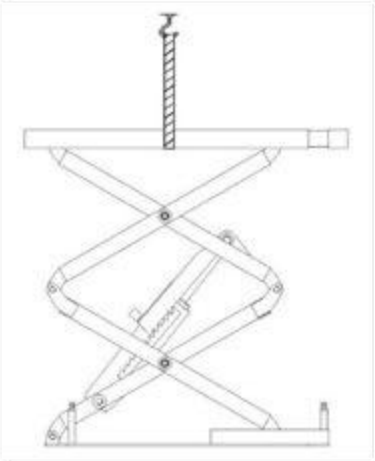

Figure 3

Après que les ciseaux ont été placés en fonction du plan des mesures présenté aux pages 7 à 9 et que l'horizontalité à été contrôlée, l'on peut entamer le chevillage du pont élévateur.
Les chevilles sont serrées avec le couple nécessaire. N'utiliser **en aucun cas** une clé à choc pour ce serrage.

3.4.1 Montage des flexibles hydrauliques

Les flexibles hydrauliques doivent être posés comme suit sur le schéma entre agrégat, distributeur et cylindres.
Maintenir les flexibles et raccords propres.

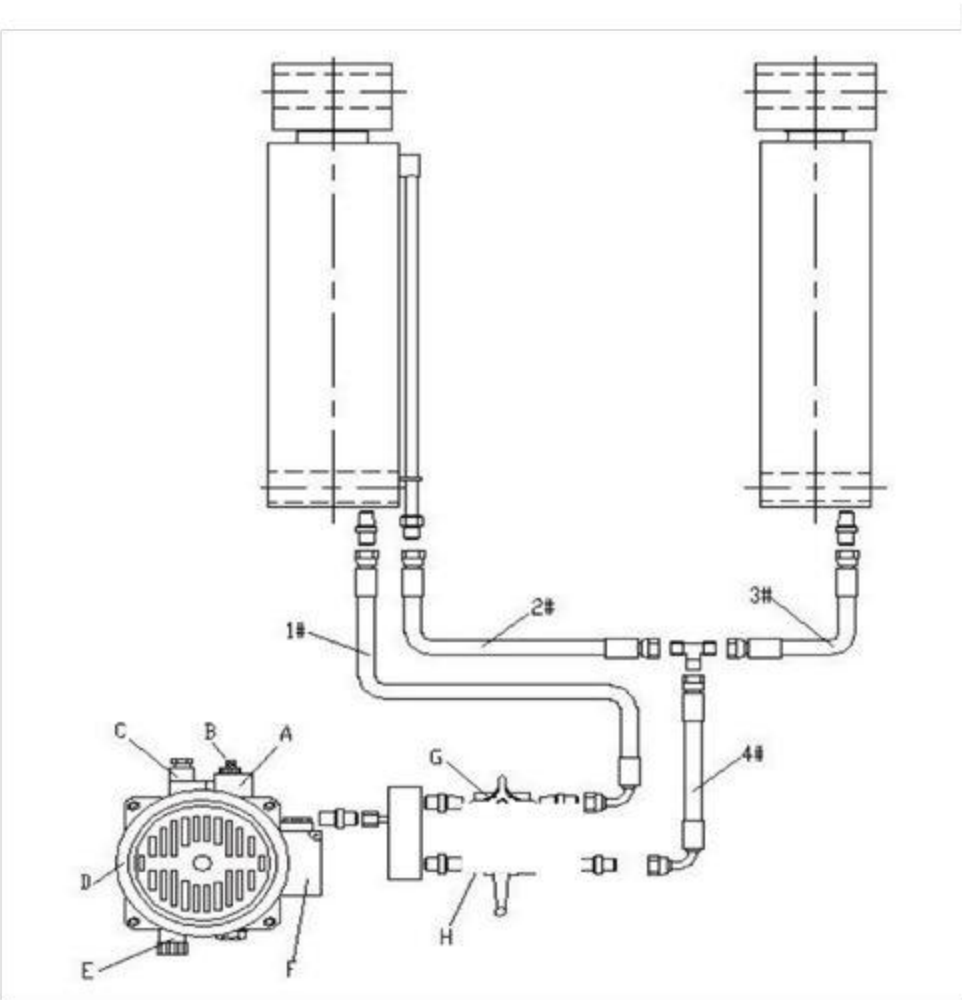

3.4.2 Montage des flexibles hydrauliques

Les flexibles hydrauliques doivent être posés comme suit sur le schéma entre agrégat, distributeur et cylindres.
Maintenir les flexibles et raccords propres.

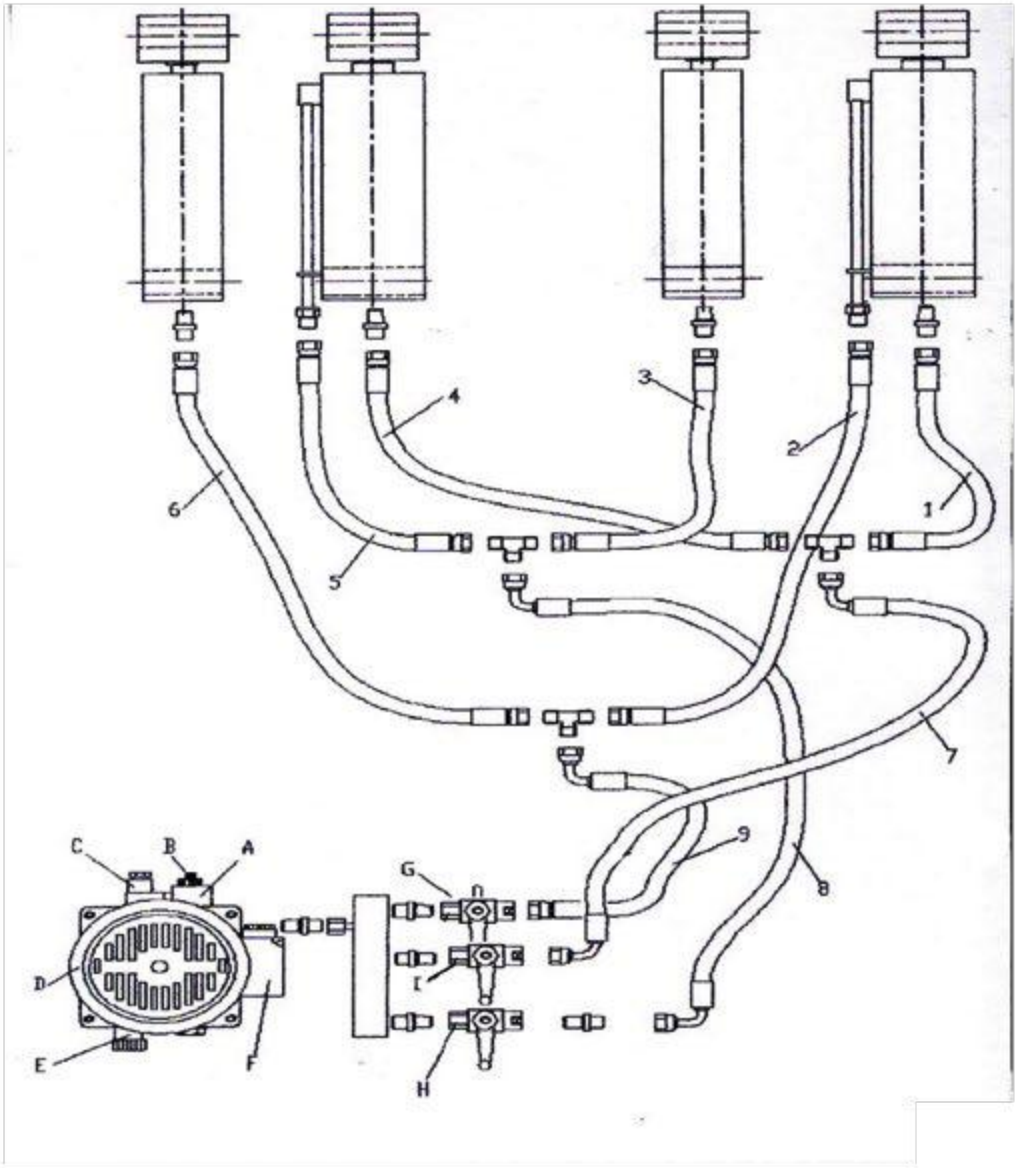

3.5 Montage des liaisons pneumatiques

Les liaisons pneumatiques doivent être posées comme suit sur les images. Maintenir les flexibles et raccords propres.

Fig. 4 (tous types)

Fig. 5

Fig. 6

L'alimentation pneumatique (non livrée) est branchée sur la valve électropneumatique du pupitre de commande (fig. 4). De là, les flexibles livrés et les raccords en T sont répartis jusqu'aux cylindres pneumatiques de déverrouillage (fig. 5 et 6).

Veiller à ce que l'alimentation s'effectue au travers d'une unité de traitement de l'air comprimé équipée d'un déshumidificateur et d'un graisseur afin de garantir la durabilité et le bon fonctionnement des différents composants.

3.6 Alimentation électrique

Pour la liaison du pont élévateur, une alimentation triphasée (400V/50Hz/16A temporisée) doit être prévue sous la forme d'une prise type CEE (prises mâle et femelle) ou d'une liaison fixe (à barette de connexion).

3.7 Préparation de la mise en service

3.7.1 S'assurer par contrôle visuel que toutes les liaisons électiques, hydrauliques et pneumatiques sont bien reliées.

3.7.2 Remplir d'huile le réservoir de l'agrégat hydraulique jusqu'à la marque indiquée sur la jauge. S'assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le réservoir.

3.8.1 Schéma hydraulique

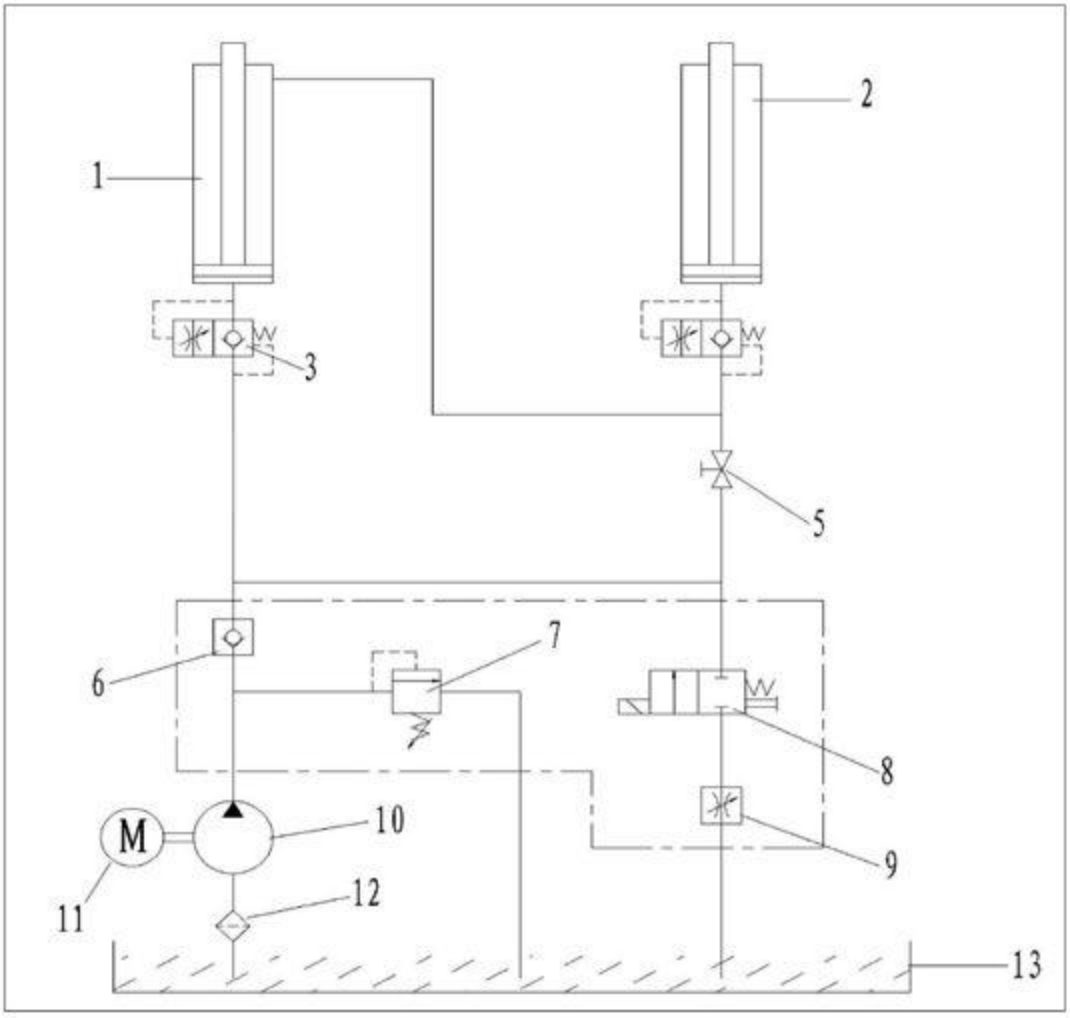

1 = Cylindre maître P1	2 = Cylindre esclave P2
3 = Sécurité rupture flexibles	5 = Réglage manuel hauteur
6 = Soupape de non-retour	7 = Valve limitation pression
8 = Soupape descente sécurité	9 = Papillon vitesse descente
10 = Pompe	11 = Moteur électrique
12 = Filtre	13 = Réservoir d'huile

3.8.2 Schéma hydraulique

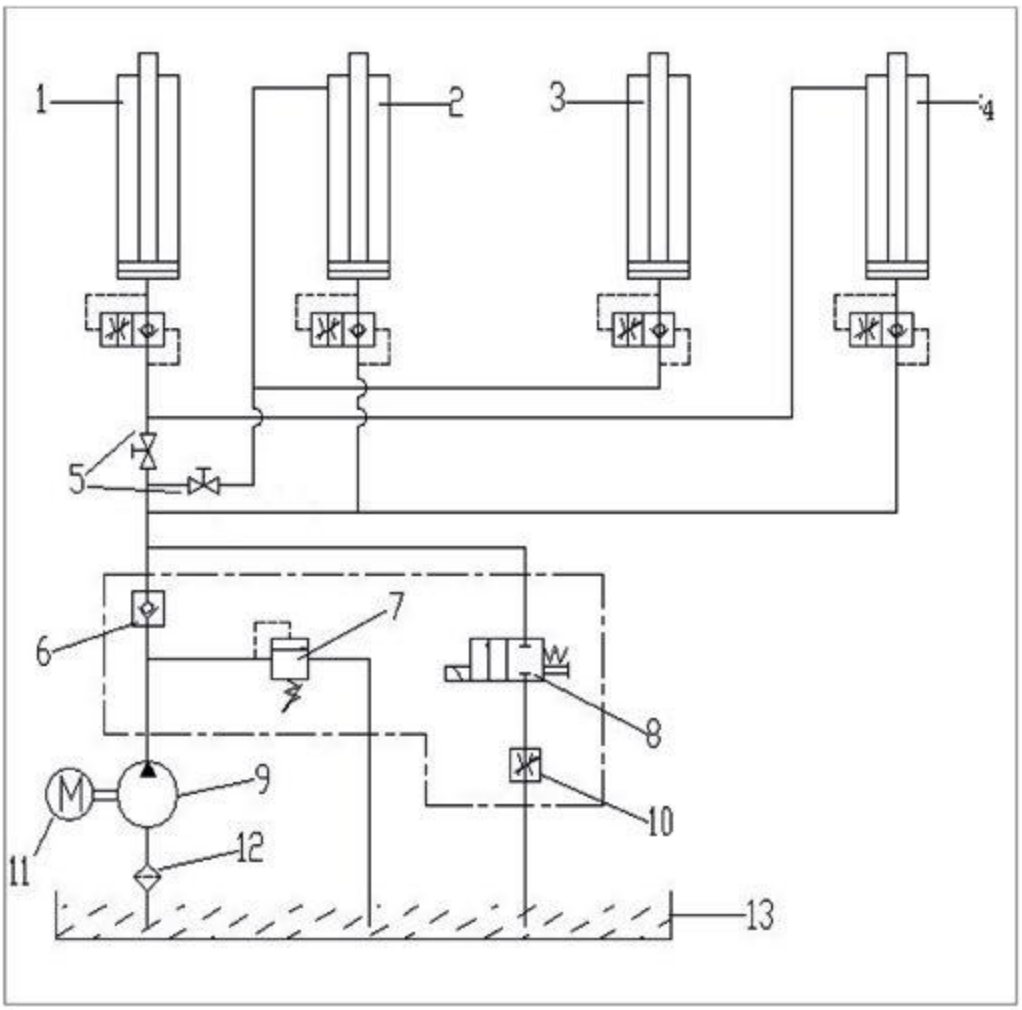

2 + 4 = Cylindre maître	1+ 3 = Cylindre esclave
5 = Valves fermeture + réglage	6 = Valve de non-retour
7 = Soupape limitation pression	8 = Soupape de descente
9 = Pompe	10 = Papillon vitesse descente
11 = Moteur électrique	12 = Filtre

4 Finalisation

4.1 Mise en service

Après que les raccords électriques et pneumatiques ont été effectués et contrôlés et que le niveau d'huile a été ajusté de nouveau, la mise en service peut avoir lieu.
Pour cela, désactiver la cellule photoélectrique au moyen de l'interrupteur à clé.

- Fermer la valve H.

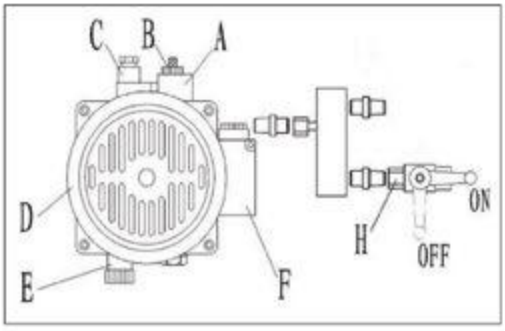

- Élever le pont élévateur par pression sur « UP » à environ 1000 mm du sol (seul l'un des ciseaux s'élève). Redescendre ensuite le pont par pression sur « DOWN ».

- Remonter le pont élévateur par pression sur « UP » à environ 1400 mm du sol (seul l'un des ciseaux s'élève).

- Rouvrir maintenant la valve de synchronisation H.

- Élever le second ciseau par pression sur « UP » à environ 1000 mm du sol. Redescendre ensuite le ciseau par pression sur « DOWN ». Répéter de 6 à 7 fois l'opération de façon à désaérer le système hydraulique.

- Élever alors le second ciseau par pression sur « UP » à la même hauteur que le premier, puis fermer la valve de synchronisation H.

! Après finalisation du réglage de hauteur, bien réactiver la cellule photoélectrique à l'aide de l'interrupteur à clé ; à partir de cette réactivation, le fonctionnement est toujours assuré au niveau synchronisé !

ATTENTION : Durant le processus entier de mise en service, bien inspecter la totalité du pont élévateur et de ses composants. N'élever aucun véhicule avant que la finalisation soit achevée et que toutes les fonctions aient bien été à nouveau contrôlées, ainsi que les équipements de sécurité et les fixations.

Maintenant que la mise en service est conclue avec succès, le pont élévateur est graissé aux endroits nécessaires (frottements, articulations, etc.) ; élever et redescendre une nouvelle fois le pont et le regraisser éventuellement.

L'étape suivante est un contrôle du fonctionnement par élévation d'un véhicule.

4.2 Mise en service

Après que toutes les connections électriques et peneumatiques ont été effectuées et contrôlées, après un nouveau contrôle du niveau d'huile dans le réservoir, la mise en service peut avoir lieu. Pour cela, désactiver la cellule photoélectrique en tournant la clé.

- Ouvrir les deux valves I et H.

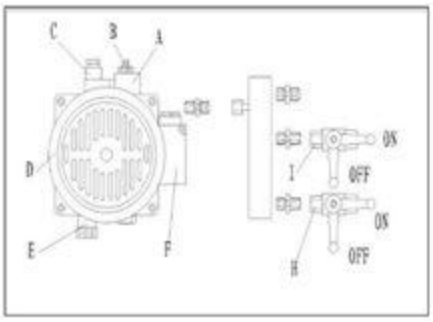

- Élever le pont élévateur Hebebühne nach oben fahren, puis, pour désaérer les cylindres, redescendre le pont.

- Répéter le processus de 2 à 3 fois.

- Fermer les valves à manette I et H. Le réglage de la synchronisation est achevé.

Au cas où subsisterait une différence de niveau, un réglage fin serait nécessaire.

- Pour cela, élever le pont élévateur à mis-course.

- Ouvrir la valve du cylindre le plus bas et appuyer brièvement sur « UP ». Répéter l'opération jusqu'à obtention du même niveau entre ciseaux, puis refermer la valve.

! Après finalisation du réglage de hauteur, bien réactiver la cellule photoélectrique à l'aide de l'interrupteur à clé ; à partir de cette réactivation, le fonctionnement est toujours assuré au niveau synchronisé !

ATTENTION : Durant le processus entier de mise en service, bien inspecter la totalité du pont élévateur et de ses composants. N'élever aucun véhicule avant que la finalisation soit achevée et que toutes les fonctions aient bien été à nouveau contrôlées, ainsi que les équipements de sécurité et les fixations.

Maintenant que la mise en service est conclue avec succès, le pont élévateur est graissé aux endroits nécessaires (frottements, articulations, etc.) ; élever et redescendre une nouvelle fois le pont et le regraisser éventuellement.

L'étape suivante est un contrôle du fonctionnement par élévation d'un véhicule.

5 Mode d'emploi

5.1 Description du fonctionnement

Le pont élévateur pour véhicules n'est destiné qu'à une utilisation en salles sêches. Il ne doit en aucun cas être utilisé à l'extérieur ! Il n'est pas adapté à une utilisation dans un environnement soumis au risque d'explosions.

Le pont élévateur à ciseaux est agréé pour l'élévation de véhicules légers et de petits transporteurs dont la masse n'excède pas 3000 kg. Il est constitué des éléments suivants :

Ciseaux de lavage avec plateaux
Soit 2 augmentations de plateau, soit 4 rampes d'accès
Système hydraulique
Élément de commande avec pupitre

Ciseaux de levage :
Les deux ciseaux sont mus par des cylindres hydrauliques. Afin d'en assurer la synchronisation, un sytème de cylindres maîtres et de cylindres esclaves est utilisé. Ces derniers sont respectivement alimentés en huile au travers du cylindre de commande de l'autre ciseau et donc asservis.
Les crans de sécurité, qui s'engagent automatiquement lors de l'élévation du véhicule, empèchent que le véhicule élevé ne chute en cas de fuite d'huile ou de rupture des flexibles.

Système hydraulique :
L'agrégat hydraulique consiste en un moteur, une pompe, un réservoir d'huile, des cylindres hydrauliques et des distributeurs. Le moteur actionné par pression sur le bouton transmet le couple au moyen de la transmission à la pompe. La pompe aspire l'huile par le filtre et crée la pression nécessaire à l'élévation.
L'huile est conduite au distributeur. De là, elle est menée aux cylindres hydrauliques, situés dans les ciseaux, par l'intermédiaire de la valve de limitation de la pression. La valve de limitation de la pression est réglée sur la capacité maximale du pont élévateur pour véhicules (3000 kg). Ce réglage ne doit pas être modifié.
La descente s'effectue par une électrovanne ; simultanément, les crans de sécurité sont libérés par le système pneumatique.

Le couple de serrage des vis d'ancrage doit être défini en fonction des indications du fabricant des chevilles et doit être respecté.

Le pont élévateur pour véhicules est conforme aux normes actuellement en vigueur.
Les législations du pays d'utilisation doivent être respectées par l'exploitant.

Le pont élévateur pour véhicules ne doit être utilisé que par des personnes formées, saines de corps et d'esprit, ayant etteint la majorité des 18 ans. Un protocole de formation doit être établi.

5.2 Élévation

Le pont élévateur doit se trouver dans sa position la plus basse. Le véhicule peut alors être avancé par-dessus les plateaux, au milieu. Les blocs de caoutchouc sont positionnés suivant les directives du constructeur du véhicule. A cette fin, les augmentations de plateaux peuvent être utilisées.
« UP » permet d'approcher le pont de la coque du véhicule. Avant élévation, bien s'assurer de la prise en charge correcte aux points de levage prescrits sur le véhicule. Le véhicule peut finalement être élevé à la hauteur souhaitée.

5.3 Descente

ATTENTION : la descente du pont élévateur ne peut avoir lieu qu'à partir du moment où aucune personne ne se trouve plus dans son domaine dangereux ni qu'aucun objet ne se trouve sous le véhicule.
Il est impératif que personne ne se trouve à proximité des parties susceptibles de coincer ou de cisailler.
Au cas où il est nécessaire de libérer plus facilement les crans de sécurité, appuyer brièvement sur « UP » pour élever le pont avant de le descendre effectivement par pression sur « DOWN ». Bien s'assurer qu'aucune personne ne s'approche du véhicule. Redescendre le pont dans sa position la plus basse. Après retrait des blocs de caoutchouc, le véhicule peut être éloigné.

5.4 Entretien

L'UTILISATEUR DOIT OBLIGATOIREMENT :

Une fois par mois	- graisser toutes les pièces en mouvement à la graisse - contrôler si les deux côtés élèvent de manière synchrone - contrôler l'étanchéité du système hydraulique - maintenir propres les tiges de cylindres hydrauliques.
Tous les 3 mois	- contrôler toutes les parties visuellement et changer les pièces défectueuses.
Tous les 3 ans	- changer l'huile hydraulique et nettoyer le filtre.

Après 5 années d'utilisation, nous recommandons l'échange des flexibles hydrauliques.

6 Dérangements possibles / schémas électriques

Dérangement	Cause	Réparation
Aucune fonction	- Défaut de courant - Interrupteur principal éteint - Arrêt d'urgence activé - Fusible de commande défectueux	- Contrôler le secteur - Allumer l'interrupteur principal - Désactiver l'arrêt d'urgence - Changer le fusible
L'agrégat ne fonctionne pas	- Cellule photo électrique défectueuse - Désynchronisation - Interrupteur de fin de course haut défectueux - Relais thermique sauté	- Contrôler les cellules photo-électriques - Contrôler la hauteur des ciseaux - Contrôler l'interrupteur de fin de course - Tester le relais thermique
Le pont n'élève pas, alors que l'agrégat fonctionne	- Mauvais sens de rotation - Manque d'huile	- Changer le sens de rotation - Contrôler le niveau d'huile
Le pont élève par saccades	- Air dans le système hydraulique	- Désaérer le système
Le pont n'élève pas jusqu'à la hauteur maximale	- Manque d'huile	- Contrôler le niveau d'huile
Le pont ne redescend pas	- électrovanne défectueuse - Bobine de l'électrovanne défectueuse - Valve de réglage mal réglée - Relais de commande défectueux	- Changer l'électrovanne - Changer la bobine - Ouvrir plus la valve de réglage - Contrôler le relais de commande
Le pont ne descend qu'un peu	- Les crans ne sont pas ouverts - Obstacle sous le pont	- Contrôler le câblage - Contrôler le relais de commande - Éliminer l'obstacle
Le pont descend trop lentement	- Valve de réglage mal réglée	- Ouvrir plus la valve de réglage

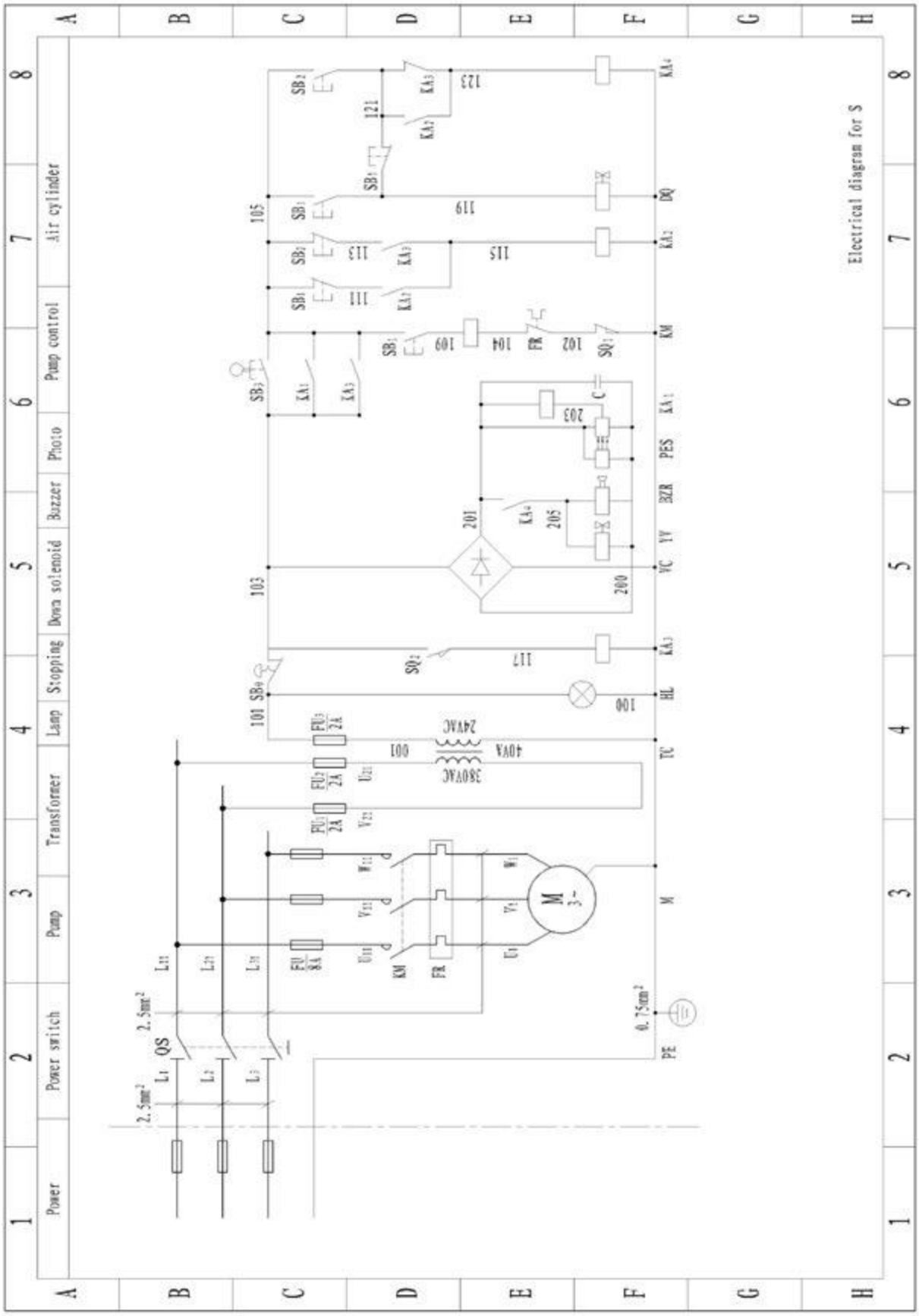
Power
Power switch
Pump
Transformer
Lamp
Stopping
Down solenoid
Buzzer
Photo
Pump control
Air cylinder
Electrical diagram for S

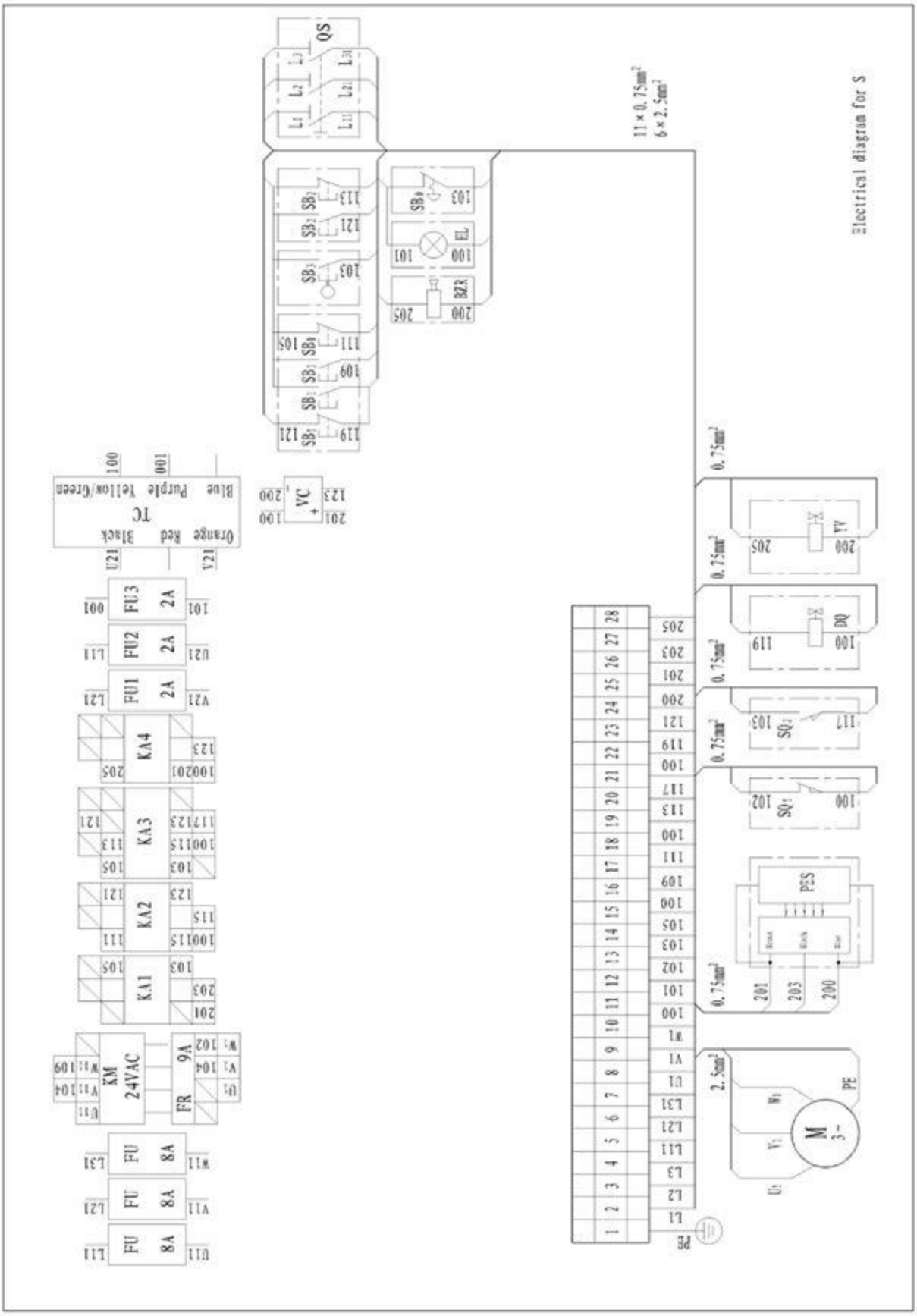
Electrical diagram for S
QS
SB1
SB2
SB3
SB4
SB5
SB6
SB7
SB8
EL
BZR
VC
TC
Orange Red Black
Blue Purple Yellow/Green
FU1 2A
FU2 2A
FU3 2A
KA1
KA2
KA3
KA4
KM 24VAC
FR 9A
FU 8A
FU 8A
FU 8A
11×0.75mm²
6×2.5mm²
0.75mm²
2.5mm²
SQ1
SQ2
DQ
AA
PES
M 3~
PE

Légende du schéma électrique

QS	Interrupteur principal
FU 8A	Fusible agrégat hydraulique
FU_1 2A	Fusible transformateur primaire
FU_2 2A	Fusible transformateur primaire
FU_3 2A	Fusible transformateur secondaire
KM	Protection moteur
FR	Relais de surtension
M	Moteur triphasé
SB_0	Bouton d'arrêt d'urgence
SB_1	Bouton de montée
SB_2	Bouton de descente
SB_3	Clé de shuntage de la cellule photoélectrique
SQ_2	Interrupteur fin de course stop CE
KA_1	Relais cellule photoélectrique
KA_2	Relais stp CE
KA_3	Relais stop CE
KA_4	Relais buzzer et valve pneumatique
PES	Cellule photoélectrique
HL	Lampe de contrôle
BZR	Buzzer
DQ	Électrovanne
YV	Vanne pneumatique

Éclaté

Liftit 530M

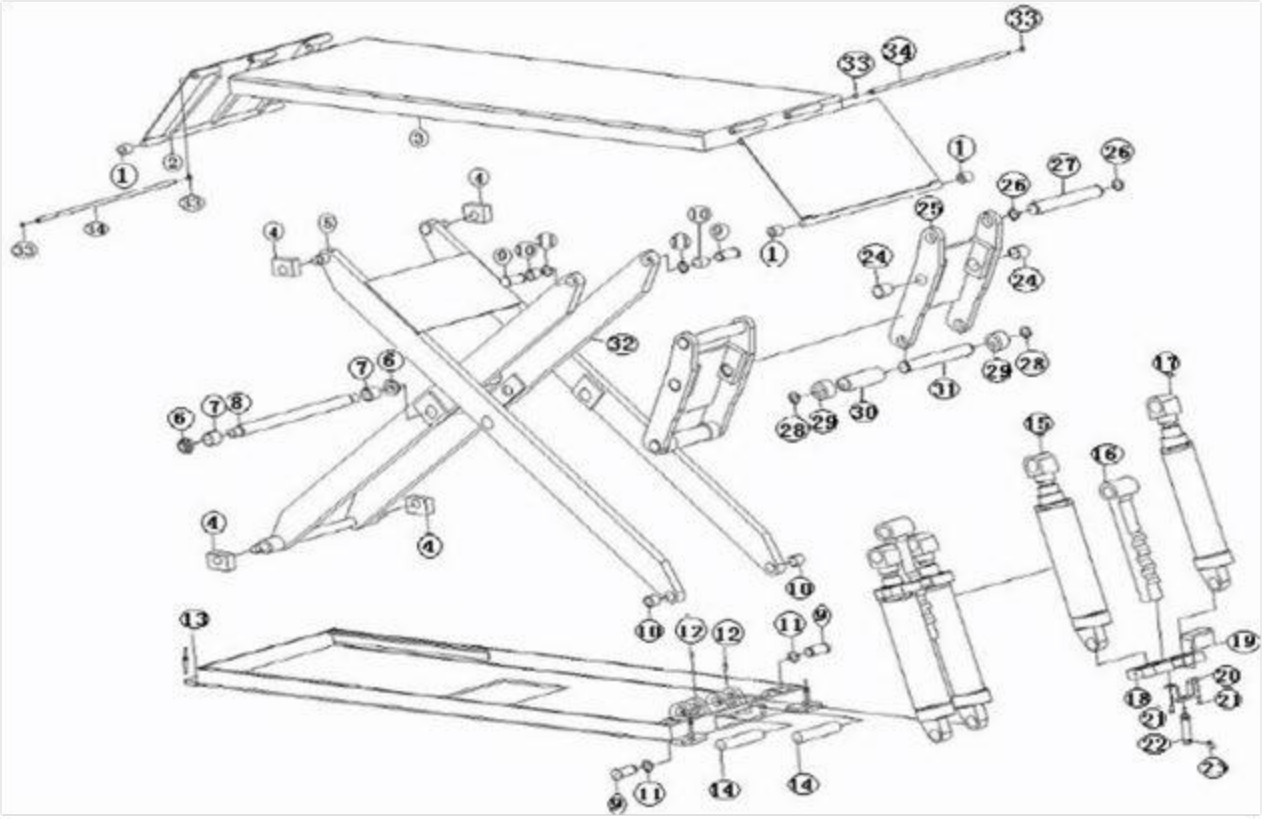

Éclaté

SEG 3T2E

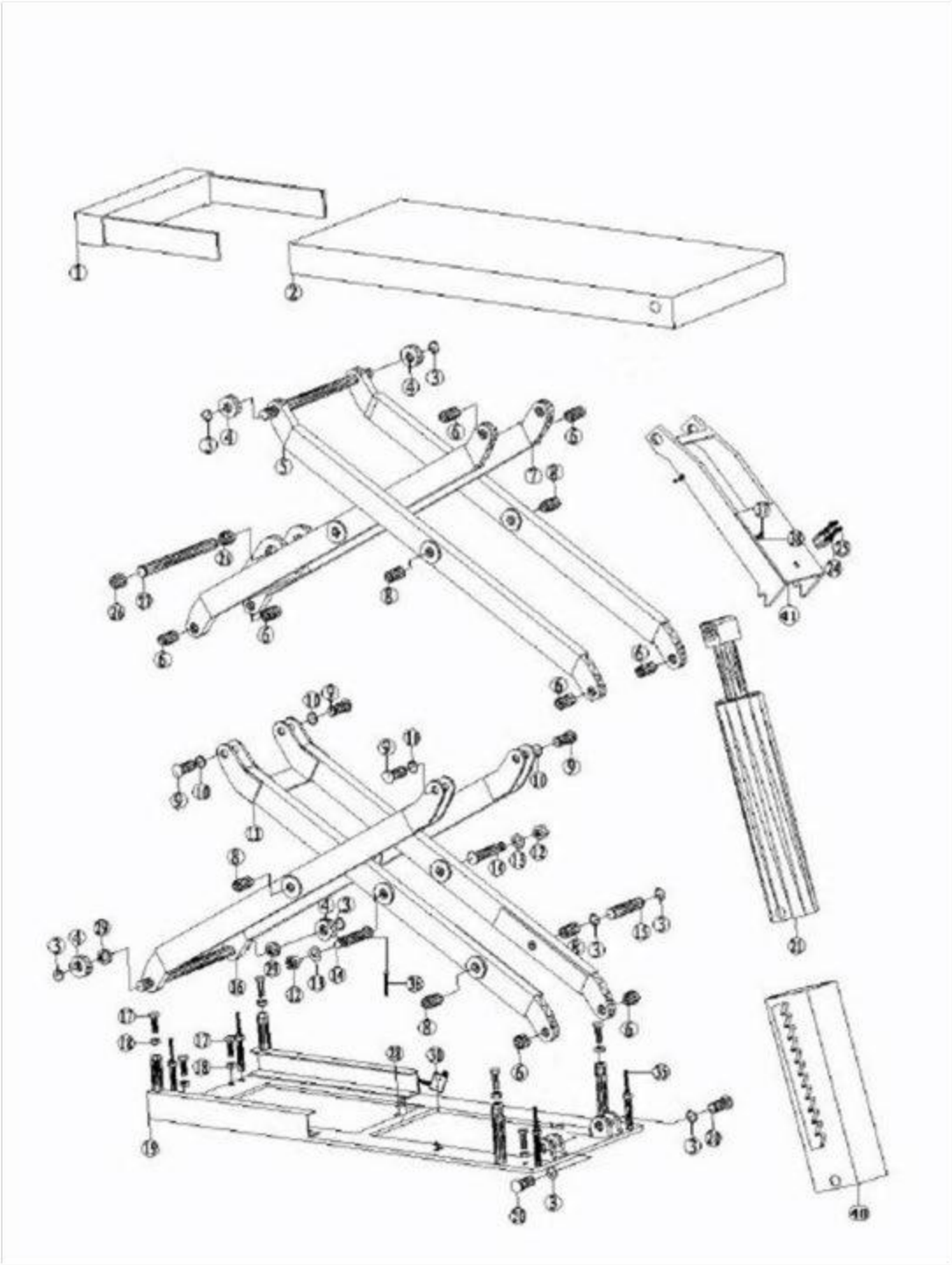

Éclaté

Liftit S35T

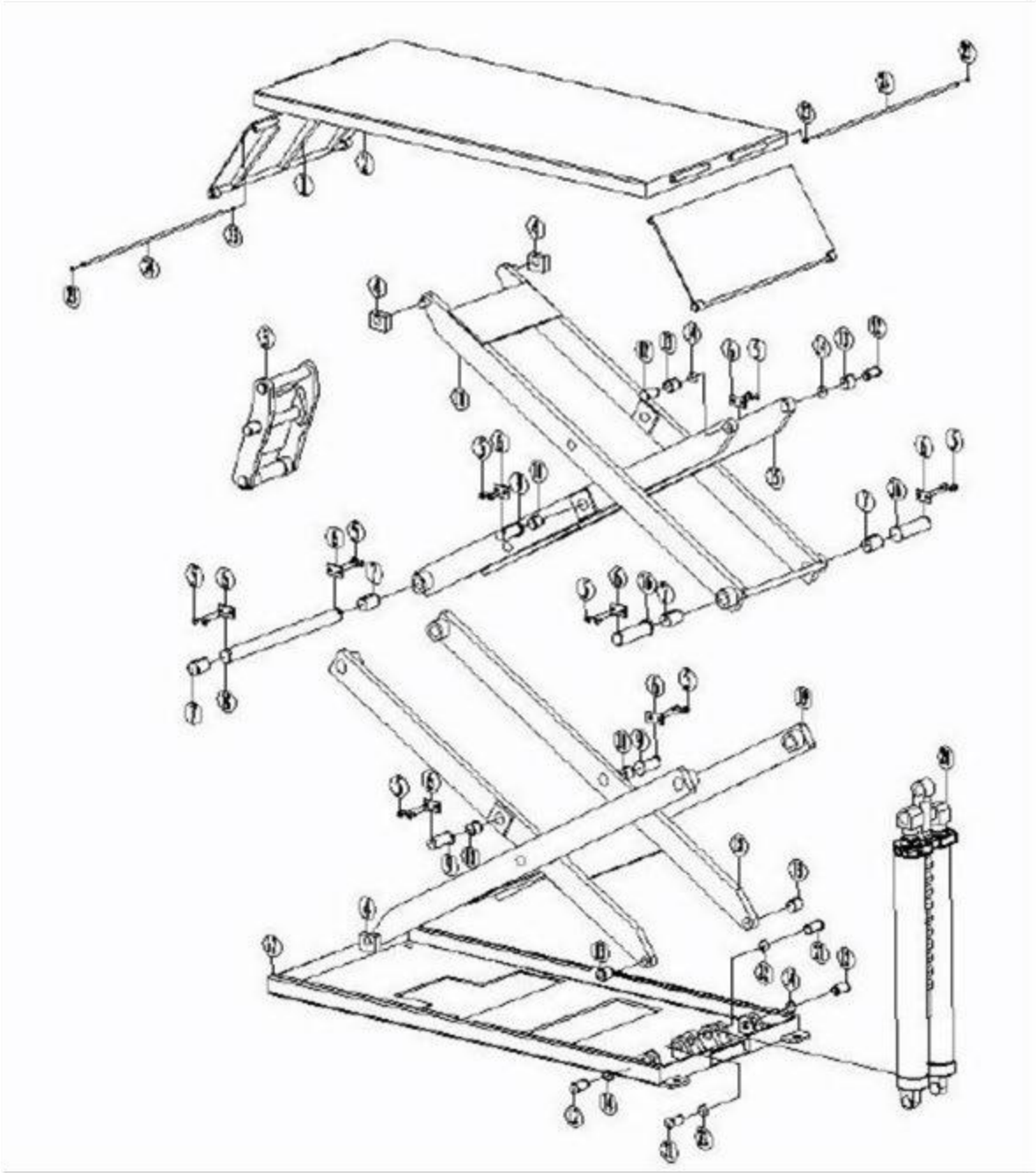

CONTRÔLE

Chaque pont élévateur pour véhicules est contrôlé en usine avec une charge de 3600 kg. En outre, un contrôle dynamique et statique ainsi qu'un contrôle électrique ont été menés sur le pont élévateur.

Le pont élévateur doit être contrôlé après finalisation du montage, puis ensuite régulièrement suivant les directives en vigueur dans le pays d'utilisation, par une entreprise ou une institution compétente et agréée.

Étendue du contrôle

En plus du fonctionnement irréprochable, les composants relevant de la sécurité notamment de l'installation complète doivent être contrôlés :

- Interruption de fin de course haute et basse
- Fonctionnement synchrone
- Engagement et déverrouillage des crans de sécurité
- Fonctionnement des protections contre le roulement
- Étanchéité et état du système hydraulique
- Couple de serrage des chevilles d'ancrage
- Contrôle de toutes les fonctions en charge

Données techniques

Les données techniques sont fournies dans la Notice d'utilisation correspondant au pont.

Fabricant, type et Numéro de série sont mentionnés dans le protocole de montage et de contrôle.

Remarque : sous réserve de modifications techniques.

Protocole de contrôle du fonctionnement et du contrôle à vue (VBG14/BGR500)

Lieu de mise en place

Machine _____

Entreprise_____

Fabricant _____

Rue _____

Type/Modèle _____

Lieu _____

N° série/année _____

☐ **Contrôle régulier** ☐ **Contrôle de mise en service** ☐ **Contrôle ultérieur**

☐ Poursuite de l'utilisation sans problème, aucune déficience au moment du contrôle.

☐ Les déficiences suivantes ont été constatées :

_____

_____

_____

_____

☐ Poursuite de l'utilisation possible, les déficiences doivent être réparées.

☐ Poursuite de l'utilisation problématique, contrôle ultérieur nécessaire.

(Cocher les cases exactes. Lorsqu'un contrôle ultérieur est nécessaire, le cocher en plus)
1) L'exploitant certifie que le sol répond aux exigences prescrites dans la notice d'utilisation.

Contrôle effectué par :

_____
Lieu, date, nom du technicien

_____
Tampon/signature du technicien

Prise de connaissance des déficiences ⇒ ⇒ ⇒

_____
Tampon/signature du client, de l'exploitant

Déficiences réparées le _____ ⇒ ⇒ ⇒

_____
Tampon/signature du client, de l'exploitant

Modèle de fax pour prestations de Garantie

Client : .....

Adresse : .....

.....

Tél. & fax : .....

Type de machine : .....

N° de série : .....

Date de livraison : .....

Montage effectué par : .....

Vente par : .....

Mesdames, Messieurs,

La machine décrite ci-dessus présente les déficiences/dysfonctionnements suivants, qui doivent être réparés :

_____

_____

_____

Je suis conscient que les dommages causés du fait d'une manipulation inapropriée, d'un défaut d'entretien ou de détérioration mécanique ne relèvent pas des prestations de garantie. Pour les machines qui n'ont pas été montées par un monteur habilité par ATH, la garantie se limite à la fourniture des pièces détachées nécessaires.

_____
(Tampon / signature)

Seriennummer / Serial number

Konformitätserklärung
Declaration of conformity
Déclaration de conformité
Declaración de conformidad

Für die KFZ-Hebebühne Typ

For the car lift	Type
Pour les ponts élévateurs	Type
Para el elevador	Tipo

Wurden folgende einschlägige Bestimmungen beachtet
The following EG-directives are considered
Les Directives suivantes de l'Union européenne ont été respectées
Los siguientes directivas pertinentes de la Unión Europa fuen cumplido

Maschinenrichtlinie: 98/37/EC
(Machine-Directive)

Folgende harmonisierten Normen und Vorschriften wurden eingehalten
The following harmonized standards are applied
Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées
Los siguientes normas y reglamentos armonizados fuen cumplido

DIN EN 1493: 1998
DIN EN 60204-1: 2000

Hersteller / Manufacturer / Fabricant / Fabricante

ANCCP S.r.l. –
Via Rombon 11 – I-20134 Milano – Italy

Referenznummer der technischen Daten:
Reference number for the technical data:
Numéro de référence des données techniques:
Número de referencia de los datos técnicos:

GC-3.0S-10501

Herstellerbezeichnung	Typ
Designation of producer	Type
Désignation du producteur	Type
Denominación del fabricante	Tipo

GC-3.0S

Nummer des Zertifikats:
Number of the certificate:
Numéro du Certificat:
Número del certificado:

MAC 143 AT 383

Hiermit wird bestätigt, dass die oben bezeichneten Maschinen den genannten EG-Richtlinien entsprechen.

Herewith we confirm that the above named machines are according to the named EC-directives.

Nous certifions par la présente la conformité des machines décrites ci-dessus aux Directives de l'Union européennes citées.

Confirmamos con esto de que la mercancía denominada arriba cumple las directivas llamadas de la Unión Europea.